

33 personnes présentes dont la moitié de demandeurs d'emploi

Ordre du jour :

Rappel du cadre de la loi

Territoire de 4 à 10 000 habitants

Etre depuis au moins 1 an sans emploi et habiter sur le territoire depuis au moins 6 mois

On commence à créer un Comité Local pour l'emploi représentatif du territoire par la présence de toutes les composantes d'un territoire : habitants, entreprises, demandeurs d'emploi, élus, collectivités, organisations syndicales, artisans, agriculteurs, associations... Tout le monde peut rejoindre le CLE

2 missions pour le CLE : identifier et informer tous les DELD ; aller à leur rencontre et expliquer et identifier les activités utiles non concurrentes.

Lorsque la candidature sera acceptée, créer l'Entreprise à But d'emploi qui embauchera tous les DELD qui le souhaitent.

Les dernières informations nationales : l'extension de la loi est confirmée par la ministre du travail mais sans doute reportée après les élections municipales, avec une extension du nombre de territoires, mais sans doute avec un cahier des charges différents et non connu à ce jour.

Construire l'organisation sur le Trièves : les lieux de décision, les interactions. Par table de 6 (voir les différents schémas)

En vrac

-Le CLE,

-le comité technique composé depuis le début de Marc et Chrystel de l'association la Réserve, Claudine et Stéphane de la CdCT, Christelle et Pascale du Département, Frédéric de Pôle Emploi. A sa demande Jacqueline (commissions méthodologie et compétences) a rejoint le COTECH. Il est un soutien pratique à l'organisation qui devrait s'effacer (réservations de salles, de véhicules, inscriptions, préparation de l'animation des premiers CLE).

-les commissions :

Méthodologie

Communication

Entreprise

Activités

Locaux-nettoyage

Compétences

Rédaction de la candidature

Juridique pour l'EBE non active pour l'instant

Débat : pour trouver une organisation commune

-Il est nécessaire qu'il y ait une transparence totale de tout ce qui se passe partout, accessible à tous

Nous sommes dans une démarche collective avec chacun sa part de responsabilité

- Il faut être capable d'accepter les dysfonctionnements vu l'activité intense et les délais, et se faire confiance
- Il y aura des décisions prises à la marge pour des questions d'organisation pratique
- il faut laisser de l'autonomie aux commissions et les laisser décider pour avancer. Par contre il semble nécessaire qu'elles informent par des CR et puissent éventuellement apporter au CLE les décisions et besoin d'avoir un avis plus élargi. Le CLE est un espace de débat
- Donner plus la parole aux DELD, qui ne sont pas assez présents au sein du CLE. Ils doivent pouvoir être présents dans chaque commission et avoir et donner un avis prioritaire
- se rappeler l'objectif de notre organisation : déposer une candidature
- Besoin de formaliser la viabilité économique de la future EBE.

Retour des commissions/groupes de travail : les réussites, questionnements

-groupe activité : il va falloir se retrouver avec le groupe compétences pour choisir les activités de l'EBE en fonction des compétences des DELD. Les DELD demandent vers quelles activités on s'oriente. La commission a commencé à travailler sur une connaissance des activités économiques du territoire pour s'incarner dans la réalité du territoire et mettre en résonance là où il y a des activités non concurrentielles. TZCLD doit être un ajout additionnel.

La question de la mobilité ressort partout.

Il y a des propositions de productions, services à la collectivité, à la population. Faire un listing complet des activités auxquelles on a pensé et déterminer des priorités avec un cadre plus détaillé (nombre d'heures...).

-le groupe communication se rend compte qu'il faut aussi travailler sur la com interne et se donner des process de communication. Proposition d'une news lette mensuelle

-commission compétences : travail sur les compétences collectives. Il semble nécessaire de travailler sur une liste de compétences individuelles aussi.

Propositions/décisions :

-Trouver un système pour repérer les co voiturages possibles ce qui nécessite que chacun accepte que son adresse mail soit diffusée à tous (loi sur la protection des données) et qu'il y soit rajouté une carte d'implantation géographique

-Un agenda partagé

-un système de partage de tous les CR de toutes les commissions sur une drop box (cloud)

-2 CLE par mois

-Commencer à l'heure

-Prévoir un ordre du jour moins chargé

-Ouvrir le COMitéTECHnique à un délégué de chaque commission

-commission entreprises : Il faut prévoir un CLE spécial entreprises et les inviter. Elles sont peu présentes au sein du CLE et plusieurs d'entre elles qui ont été rencontrées sont intéressées par la démarche

-Vu les délais il faut se donner des axes prioritaires au sein de chaque commission

- Étoffer la commission rédaction de la candidature. Il est proposé que chaque commission rédige sa partie et raconte son histoire pour montrer l'engagement et le travail effectué
- Mettre en discussion ce qu'est être privé d'emploi à un prochain CLE

Divers et prochaines dates :

-Journée nationale grève du chômage le 7 novembre. Un petit groupe a décidé de se lancer dans l'opération. Réunion de préparation le lundi 28 à midi à la Mairie de St Michel les Portes

Idées :

3 lieux de présence / Monestier de Clermont le matin, Clelles à midi et Mens l'après-midi. Glanage de fruits : nous monderons des noix, proposerons des marrons grillés, ferons du jus de pommes...

Ce sera l'occasion de faire parler de PEP'S Trièves (on a rajouté Trièves car PEP'S existe déjà et c'est une structure aussi axée vers l'emploi), de parler des difficultés d'être demandeurs d'emploi pour faire changer le regard sur nous, permettre à d'autres privés d'emploi de venir nous rencontrer. Proposition de tester les activités recensées auprès d'eux, de faire signer la pétition qui demande la 2^{ème} loi

-journée mobilité organisée par quelle foire le 16 novembre

-visite des locaux et ménage avec un petit groupe dans la foulée du CLE

-prochain CLE sur une journée le 14 novembre avec un repas partagé (revoir le lieu ; la salle des Sagnes n'étant pas propice aux échanges). Le suivant aura lieu le 5 décembre à 17h au bistrot de la place à Clelles avec repas offert

-prochains COTECH : les 6 et 28 novembre à 10h au granjou.